



**VILLE DE  
FEIGNIES**

Feignies, le 13 mars 2020

Patrick LEDUC  
Maire

## INFORMATIONS AUX FINÉSIENS

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

03 27 68 39 00

t.boulardl@ville-feignies.fr

2020 - 0313 - KD/TB/PL

Affaire suivie par : Thomas BOULARD

### Objet : Gestion de l'épidémie de coronavirus

Madame, Monsieur,

Dès le 2 mars dernier et le déclenchement, en France, du stade 2 du plan de prévention et de gestion de l'épidémie de coronavirus, j'installais en mairie, avec la direction générale des services et les agents municipaux, une cellule de veille et de gestion de la situation d'épidémie de coronavirus. L'objectif : prendre les dispositions nécessaires à la réalisation des "gestes barrière" et d'hygiène dans tous les établissements scolaires et les bâtiments publics de la ville de Feignies.

J'ai de nouveau réuni cette cellule, ce matin, à la première heure, à la suite de l'intervention du Président de la République, ce jeudi soir, annonçant la fermeture des établissements d'enseignement et des crèches partout en France, dès ce lundi 16 mars.

Je viens donc porter à votre connaissance les décisions que j'ai prises et qui peuvent vous concerner. Elles reposent sur 3 points :

1. L'action de la municipalité à la suite de la fermeture des établissements d'enseignement
2. L'organisation des élections municipales
3. L'organisation du service public local et des services municipaux

Notre organisation s'adaptera bien entendu à l'évolution de la situation et des instructions qui nous parviendront de la part de nos organismes de tutelle : État (Ministères, Préfecture), ARS (Agence Régionale de Santé),...

#### **1. L'action de la municipalité à la suite de la fermeture des établissements d'enseignement**

**Un service de garderie** sera mis en place à l'école Germaine Tortel, à l'attention des enfants scolarisés sur Feignies, **de l'école maternelle à la classe de 5<sup>e</sup>**, ces lundi 16 et mardi 17 mars de 7h30 à 18h30 à l'attention exclusive des familles dont les 2 parents sont soumis à des contraintes professionnelles impératives.

... / ...

### Correspondance administrative : Monsieur le Maire

Mairie de Feignies, Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Tel 03 27 68 39 00 • Fax 03 27 68 22 66 • www.ville-feignies.fr

Ce dispositif a pour but de laisser suffisamment de temps, aux familles contraintes, pour trouver une solution ou affiner leur organisation à l'occasion de cette situation d'urgence.

Il est demandé aux familles concernées de bien vouloir se faire connaître avant le samedi 14 mars - 11h30 auprès du service Éducation - Loisirs - Citoyenneté au 03.27.66.08.46.

## **2. L'organisation des élections municipales**

Le Président de la République a annoncé le maintien des élections municipales pour ce dimanche 15 mars. Nos services sont mobilisés depuis plusieurs jours afin d'affiner l'organisation et l'aménagement des bureaux de vote. Toutes les dispositions ont été prises pour permettre une gestion efficace des flux d'électeurs et l'application des "gestes barrière" et de prévention préconisés par les services de l'État.

## **3. L'organisation du service public local et des services municipaux**

L'organisation des services municipaux fait également l'objet d'adaptations particulières avec comme principe d'assurer en permanence la continuité des services publics locaux.

A cet effet, en parallèle de l'accueil de la mairie, un accueil sera également assuré par le service Éducation - Loisirs et Citoyenneté, situé au Centre Émile Colmant, ce samedi 14 mars de 9h00 à 11h30.

Nos services restent à votre disposition pour toutes demandes de précisions. Vous pouvez également retrouver en détail, et actualisées, en temps réel, ces informations sur les panneaux électroniques de la commune et sur notre site internet : [www.ville-feignies.fr](http://www.ville-feignies.fr)

Je veux ici remercier les services municipaux pour leur implication dans la gestion de cette situation inédite et saluer la précieuse collaboration des Directrices et Directeurs des établissements scolaires de notre commune pour avoir permis de relayer ces informations.

La situation exceptionnelle que nous connaissons, nécessite l'implication de tous et soyez assurés que nous restons mobilisés pour vous tenir informés régulièrement des dispositions qui seront prises en fonction de l'évolution de la situation et des instructions qui nous seront transmises.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales et respectueuses salutations.



Patrick LEDUC,  
Maire de Feignies

